
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

*SEANCE DU 15 décembre 2022
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 1*

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 9 décembre 2022

Affichage du Compte

Rendu Sommaire : 21 décembre 2022

BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET PRINCIPAL

PRESENTS : Mme BARATON (cf. article 16 du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS), Mme NIETO (arrivée à 15 H 15), Mme ZANATTA (jusqu'à 16 H), Mme DI MEGLIO, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. GAY, Mme AUNONIER, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à Mme BARATON, M. VIDEAU, Vice-Président, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme Aurore NADAL, Mme ZANATTA, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER à 16 H, M. FERON, qui a donné pouvoir à M. GAY, M. CHALET, qui a donné pouvoir à M. VILLEMUR.

ABSENTS : Mme Yvonne VACKER

Monsieur le Président expose :

Je sou mets aux membres du Conseil d'Administration le projet de Budget Primitif 2023 du Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Primitif 2023 ainsi présenté :

.../...

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	BP 2022	BP 2023	RECETTES	BP 2022	BP 2023
011- Charges à caractère général	875 400	996 995	013- Atténuation de charges	20 000	19 400
012- Charges personnels	6 980 000	7 130 000	70- Produits des services et ventes	564 000	523 500
022- Dépenses imprévues	5 000	0	74- Subventions	7 944 000	8 334 300
65- Autres charges	503 800	587 198	75- Autres produits de gestion courante	3 500	3 500
66- Charges financières	24 000	30 130	77-Produits exceptionnels	2 000	2 000
67-Charges exceptionnelles	10 000	4 000			
68-	0	5 077			
Total Dépenses réelles	8 398 200	8 753 400	Total Recettes réelles	8 533 500	8 882 700
023- Virement à la section d'investissement	85 800	141 300	042- Opérations d'ordre transfert entre sections	60 500	125 300
042- Opérations d'ordre transfert entre sections	110 000	113 300			
TOTAL	8 594 000	9 008 000	TOTAL	8 594 000	9 008 000
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	BP 2022	BP 2023	RECETTES	BP 2022	BP 2023
16- Emprunt (capital)	135 300	129 300	024- Produits cessions d'immobilisations	0	300 000
20- Immobilisation non corporelles	40 000	55 500	10- Dotations et autres	150 000	25 000
21- Immobilisations corporelles	209 200	262 900	13- Subventions	125 200	29 400
23- Immobilisations en cours	20 000	30 000	16- Emprunts	0	0
27-Autres immobilisations financières	15 000	15 000	27- Autres immo. financières	9 000	9 000
Total Dépenses réelles	419 500	492 700	Total Recettes réelles	284 200	363 400
040-Opération d'ordre	60 500	125 300	023- Virement à la section d'investissement	85 800	141 300
			040-Opérations d'ordre (amortissements)	110 000	113 300
TOTAL	480 000	618 000		480 000	618 000

Selon la nomenclature comptable M14 CCAS, le Budget Primitif est voté au niveau du chapitre pour chacune des deux sections,

Et au niveau de l'article pour les subventions accordées (compte 6571, 6573, 6574).

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusée : 1

Pour extrait conforme
NIORT, le 21 décembre 2022

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU

